

LE CHAMP DU TRAVAIL SOCIAL PROPOSITIONS BIBLIOGRAPHIQUES DEPUIS LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

CHRISTINE MIAS

La récente parution de l'ouvrage collectif *Les Sciences de l'Éducation* réalisée par l'AECSE et présentant les enjeux, finalités et défis de la discipline, rappelle les liens historiques qui l'unissent au travail social (p. 50-52), et la place qu'il y occupe du point de vue de l'enseignement comme de la recherche. Cette dernière semble se développer significativement et nous ne pouvons que nous en réjouir. C'est en tout cas depuis cet ancrage disciplinaire que je souhaite proposer quelques repères bibliographiques.

On remarque aujourd'hui un intérêt renforcé pour cette discipline venant non seulement des praticiens (qui ont besoin de prendre du recul par rapport à leurs pratiques) mais aussi des primo-étudiants qui, après avoir commencé un cursus à l'Université (une forme de propédeutique), souhaitent se présenter aux différents concours d'accès aux professions de ce vaste champ professionnel :

– les professions de l'éducation (éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs techniques, aides médico-psychologiques, également les éducateurs de l'éducation surveillée, les délégués à la liberté surveillée),

– les professions de l'assistance (assistant de service social, conseillère en économie sociale et familiale, assistante maternelle...),

– les professions de l'animation (animateur socio-culturel, sportif, artistique...).

J'emploie à dessein ces regroupements puisqu'ils représentent un repère administratif actuel, mais en ces termes, ils lissent la complexité et l'hétérogénéité de l'organisation de ce secteur souvent qualifié de « mosaïque », de « nébuleuse ». Sa spécialisation traditionnelle aux problèmes du handicap physique ou mental a été considérablement dépassée par une transformation profonde et relativement rapide du contexte socio-économique. L'élargissement de l'exclusion à des couches fragilisées socialement et économiquement, les formes variées des échecs et des ruptures (personnelles, sociales, professionnelles) rendent caduques les représentations du travail social limitées au soin et à l'accompagnement d'une population cernable. Ainsi le prouvent les « nouvelles professions » créées à la périphérie des professions plus anciennes. En effet, avec l'installation de la crise économique, le nombre d'exclus s'est considérablement diversifié. Ce qui pouvait

paraître circonscrit à un nombre relativement restreint d'individus dans les années soixante-dix, s'est considérablement élargi à des sphères plus étendues de la société, et la marginalité est devenue une préoccupation sociopolitique d'importance.

L'ampleur prise par l'exclusion économique crée des problèmes psychologiques, des problèmes d'isolement développant un fort sentiment d'inutilité chez ceux qui sont malheureusement victimes d'une société en mutation. Leurs demandes viennent s'ajouter à celles des populations traditionnellement prises en charge, inadaptés sociaux que génère toute forme de société, déficients et handicapés, ou délinquants. La prolongation de la durée de vie élargit encore l'étendue des besoins recensés par la population des personnes âgées. Les formes d'exclusion sont diverses et multiples : chômage, racisme, drogue, prison, folie, handicap physique, maladie mentale, échec scolaire, sida, promiscuité insupportable et cumulative de problèmes sociaux dans les banlieues... Par conséquent, le travail social occupe ce vaste espace généré par la fragilité des conditions de travail, mais également par les fractures et les ruptures sociales qui mettent en avant, comme le souligne Robert CASTEL « les questions de la précarité, de la vulnérabilité, de l'exclusion, de la ségrégation, de la relégation, de la désaffiliation ».

L'énumération faite ci-dessus agrandit presque démesurément le champ déjà vaste des interventions en matière de soutien, d'aide, d'accompagnement et prétendre présenter ici une bibliographie exhaustive serait une gageure bien prétentieuse.

Les quelques ouvrages présentés dans cette note bibliographique ne visent qu'à sensibiliser le lecteur au domaine considéré. Il ne sera pas fait référence à des ouvrages s'intéressant à l'éducation familiale (qui mérite sans aucun doute sa propre bibliographie ; Michel Corbillon en propose d'ailleurs quelques aspects dans ce même numéro), ni à des questions plus précises comme celle de la maltraitance (qui a donné lieu à des ouvrages plus spécialisés), même si les frontières paraissent très minces. Mais une note bibliographique qui aspire à provoquer la curiosité pour un domaine particulier est nécessairement limitative. Elle sera présentée ici de manière raisonnée et circonscrite à des auteurs francophones. Une précision s'impose toutefois : la plupart des ouvrages cités ont une portée plus générale que le thème dans lequel ils sont situés. Par exemple une approche

historique, indispensable dans l'étude de la construction et de la compréhension d'un champ professionnel, n'exclut pas que l'auteur cité développe un autre niveau d'explication dans le même ouvrage.

Les choix présentés se réfèrent à divers domaines, histoire, sociologie, psychologie sociale, pédagogie, économie... dans une compréhension pluridisciplinaire de cet ensemble d'activités sociales conduites par des personnes qualifiées et missionnées par des services publics et/ou privés en direction d'une population en difficulté.

APPROCHE HISTORIQUE

L'institution « travail social », c'est-à-dire en quelque sorte cette cristallisation de professionnels et de pratiques autour d'objectifs communs d'accompagnement et de soutien aux plus défavorisés, a une longue histoire. Comprendre comment les institutions (et celle-ci en particulier) sont reconnues comme valides, comment elles s'imposent et se transmettent, passe par une exploration des courants qui ont fondé cet ensemble de pratiques, et qui ont sans doute laissé leurs traces dans les pratiques contemporaines. Chaque époque a produit ses propres légitimités. Ainsi, même si le travail social a été mis en cause dans une dimension coercitive (il a pu être dénoncé comme étant une pratique de contrôle social), c'est aussi ces commentaires critiques, tenus parfois par d'âpres détracteurs, qui ont donné un statut spécifique au travail social, et les différentes orientations idéologiques qui le sous-tendent qui ont conduit à son institutionnalisation.

A. BAUBION-BROYE donnait la définition suivante du rôle de travailleur social, il y a quelques années : « Le rôle du travailleur social ne se limite pas à celui d'expert ayant pour but l'intégration des individus à un ordre prédéterminé. Il ne se limite pas non plus à celui d'animateur de groupes auto-centrés et fusionnels. Ni expert des communications humaines, ni démiurge, ni révolutionnaire, le travailleur social participe, en position médiatrice et de relais, à des mises en relation : des sujets entre eux, des groupes avec les centres de décision (...), des sujets et groupes avec des sources d'information et de culture. » * BAUBION-BROYE, A., (1987), *Le projet personnel et l'innovation sociale*, Paris : Éditions du CNRS.

Cette définition, qui veut sans doute exprimer toute l'importance de la fonction de médiateur, pose quand même la difficulté de cerner le rôle institutionnel (c'est-à-dire en regard des attentes de la société au sens large), voire le rôle fonctionnel des travailleurs sociaux (à savoir sa position spécifique au sein d'un groupe dans un réseau organisationnel). Il y a quelques années, J. MAISON-NEUVE attribuait ces difficultés définitoires au fait que ces professions étaient nouvelles et donc non encore perçues clairement, sans image construite : « Un exemple d'actualité est celui des travailleurs sociaux (éducateurs, animateurs, formateurs) ; aucune norme solide n'existant encore à leur sujet, il en résulte un certain flottement dans les attentes des usagers comme dans la conduite des agents ; ces derniers étant eux-mêmes souvent tiraillés entre certains modèles établis – de type apostolique –, et certains idéaux personnels – de type plus ou moins libertaire. » * MAISONNEUVE, J., (1975), *Introduction à la psychosociologie*, 2^e éd., Paris : Presses Universitaires de France.

Le travail social s'est en effet construit sous l'apport et l'influence de plusieurs courants historiques (courant philanthropique, courant hygiéniste, courant psychologique...). Le questionnement relatif à une approche historique, et les soubassements plus contemporains de ces professions, peuvent être appréhendés dans les quelques ouvrages suivants :

- AUTES, M., (1999), *Les paradoxes du travail social*, Paris : Dunod.
- CAPUL, M. et LEMAY, M., (1996), *De l'éducation spécialisée*, Ramonville Saint-Agne : Érès.
- CASTEL, R., (1995), *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*, Paris : Éditions Fayard.
- CHAUVIÈRE, M., (1980), *Enfance inadaptée, l'héritage de Vichy*, Paris : Éditions Ouvrières.
- FOUCAULT, M., (1972), *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris : Gallimard.
- GORZ, A., (1991), *Métamorphoses du travail, Quête du sens. Critique de la raison économique*, Paris : Éditions Galilée.
- GUERRAND, R.-H. et RUPP, M.-A. (1978), *Brève histoire du service social en France*, Toulouse : Privat.
- ION, J., (1990), *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Toulouse : Privat.
- MEDA, D., (1995), *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris : Éditions Aubier.

- MIAS, C., (1998), *L'implication professionnelle dans le travail social*, Paris : L'Harmattan.
- MURY, G., (1972), Note sur l'évolution du travail social, Paris : Revue *Esprit*, avril-mai, p. 612-628.
- PAUGAM, S., (1993), *La société française et ses pauvres*, Paris : Presses Universitaires de France.
- VERDES-LEROUX, J., (1978), *Le travail social*, Paris : Éditions de Minuit.
- VIGARELLO, G., (1993), *Le sain et le malsain, Santé et mieux-être depuis le Moyen-Age*, Paris : Éditions du Seuil.

Si certains de ces ouvrages renvoient également à une problématique contemporaine des professions (par ex. : AUTES, M., (1999) ; ION, J., (1990) ; MIAS, C., (1998)), il est important d'insister pour l'ensemble sur leur date de parution car les prises de position développées doivent nécessairement être comprises en référence à des contextes socio-économiques et historico-politiques datés, par ex. MURY, G., (1972).

Un approfondissement plus spécifique sur l'évolution de la prise en charge des enfants et des adolescents trouvera sa pertinence dans la lecture d'ouvrages traitant plus particulièrement de la transformation des regards portés sur l'éducation. On lira ainsi avec intérêt un panorama historique sur l'histoire de l'enfance au cours des siècles :

- BECCHI, E. ed. et JULIA, D. ed., (1998), *Histoire de l'Enfance en Occident de l'Antiquité au XVII^e siècle*, tome 1, Paris : Seuil.
- BECCHI, E. ed. et JULIA, D. ed., (1998), *Histoire de l'Enfance en Occident du XVIII^e siècle à nos jours*, tome 2, Paris : Seuil,

ainsi que la question de l'intégration des enfants « difficiles » dans le cursus scolaire, mettant en évidence l'opposition entre l'éducation dite « normale » et l'éducation spécialisée. Par exemple :

- ROCA, J., (1994), *De la ségrégation à l'intégration, l'éducation des enfants inadaptés de 1909 à 1975*, Vanves : publications du CTNERHI.

Des parutions plus anciennes (pour les trois dernières sans doute aujourd'hui difficilement trouvables) montrent quant à elles ces différences fondamentales de représentations dans l'éducation des enfants, voire de la représentation de l'enfant et des approches pédagogiques :

- ILLITCH, Y., (1971), *Une société sans école*, Paris : Éditions du Seuil.

- NEIL, A.-S., (1970), *Libres enfants de Summerhill*, Paris : Éd. Maspero.
 - SNYDERS, G., (1974), *Où vont les pédagogies non-directives*, Paris : Presses Universitaires de France.
 - BERGE, A., (1954), *L'écolier difficile*, Paris : Éd. Bourrelier.
 - BERGE, A., (1964), *La liberté dans l'éducation*, Paris : Éd. du Scarabée.
 - ROBIN, G., (1942), *L'éducation des enfants difficiles*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Enfin, pour une compréhension psychosociale des faits et pratiques relayés par la pensée sociale, on peut se référer à l'ouvrage de :
- JODELET, D., (1989), *Folie et représentations sociales*, Paris : Presses Universitaires de France.

LES PRATICIENS ET LES LIEUX DE PRATIQUES

LES PRATICIENS

Les travailleurs sociaux relèvent de plusieurs ministères de tutelle (Santé, Justice, Affaires sociales...), et leur activité s'exerce sous l'autorité d'organismes employeurs variés : administrations, associations, collectivités territoriales. Les uns sont fonctionnaires, les autres dépendent de conventions collectives du secteur privé. Les contenus de formations sont différents, et à l'intérieur d'un groupe homogène (de même formation initiale), les pratiques peuvent être complètement dissemblables. Cette sphère professionnelle se définit donc par une mosaïque de caractères différents. Différences entre des métiers spécifiques dont les actions ne sont pas unifiées en leur sein même, entre les usagers et leurs demandes, entre les lieux d'exercice, entre les statuts administratifs, entre les financements...

Une investigation autour de la formation des praticiens, et de l'ancrage dans certains lieux de pratiques est donc essentielle pour comprendre qui sont les professionnels qui investissent ce champ aux contours difficilement assignables.

Certains ouvrages insistent davantage sur des aspects plus « descriptifs » des professions, d'autres abordent plus nettement les préoccupations relatives à l'exercice des fonctions :

- BESSON, C. et GUAY, J., (2000), *Profession travailleur social, Savoir évaluer, oser s'impliquer*, Montréal : Gaëtan Morin.

- DREANO, G., (2000), *De l'éducation spécialisée*, Paris : Dunod.
- ION, J., (1990), *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Toulouse : Privat.
- ION, J. et TRICART, J.-P., (1984), *Les travailleurs sociaux*, Paris : Éditions la Découverte.
- LABOURIE, R., (1978), *Les institutions socio-culturelles*, Paris : Presses Universitaires de France.
- LAPAW, R., (1969), *Éducateurs... inadaptés*, Paris : Épi.
- MARTINET, J., (1993), *Les éducateurs aujourd'hui*, Toulouse : Privat.
- ROUZEL, J., (1993), « Parole d'éduc », *Éducateur spécialisée au quotidien*, Ramonville Saint-Agne : Érès.
- THÉVENET, A. et DESIGAUX, J., (1991), *Les travailleurs sociaux*, 2^e ed., Paris : Presses Universitaires de France, mise à jour.

Et on ne saurait parler des praticiens sans leur donner la parole. On remarque toutefois que peu d'écrits sont de leur fait. On écrit sur eux, mais ils témoignent peu d'eux-mêmes. Toutefois, les préoccupations relatives à leurs pratiques sont exprimées dans un certain nombre de revues professionnelles telles que :

- Revue *Empan*, éditée par l'ARSEAA Midi-Pyrénées, Chemin de Colasson, Toulouse. Publiée avec le concours du Centre national du livre
- Revue *Actualités Sociales Hebdomadaires*
- Revue *Liaisons Sociales*
- Revue *Lien Social*
- Revue *Vie sociale*

Sans oublier de citer un outil indispensable pour une expression des travailleurs sociaux :

le * CEDIAS-Musée social, rue Las Cases, Paris (Centre d'étude, de documentation, d'information et d'action sociales) qui a pour but essentiel « l'information et la réflexion sur les questions sociales en offrant un espace de rencontres et d'échanges », en proposant des conférences, débats, formations, colloques, journées d'études. Il est pourvu d'une bibliothèque abritant des ouvrages sur l'histoire et sur l'actualité dans le travail social. C'est également un lieu important de publications.

D'autres revues accordent une plus grande place aux chercheurs spécialistes du secteur, débattant des problématiques professionnelles, par exemple :

- Revue *Actions et recherches sociales*, Ramonville Saint-Agne : Éditions Érès, qui accueille les réflexions de sociologues tels que J. Beauchard, Y. Barel, P. Hintermeyer...

– Revue *Esprit*, et en particulier la lecture de 2 numéros : Revue *Esprit*, (1972), Le travail social, c'est le corps social au travail, numéro spécial 3-4, Paris ; ainsi que la revue *Esprit*, (1998), À quoi sert le travail social?, n° 241 de mars-avril, Paris, qui « répond » en quelque sorte au précédent.

– *Les Cahiers du CTNERHI* (Centre Technique National d'Études et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations), Vanves.

Dans le cadre des recherches menées par des scientifiques, on lira également pour leurs apports méthodologiques ou praxéologiques :

– BOURDIEU, P., (1993), *La misère du monde*, Paris : Éditions du Seuil.

– DUCHAMP, M., BOUQUET, B. et DROUARD, H., (1989), *La recherche en travail social*, Paris : Éditions du Centurion.

– DUMAS, B. et SEGUIER, M., (1997), *Construire des actions collectives*, Lyon : Éditions Chronique sociale.

– FREYNET, M.-F., (1995), *Les médiations du travail social, Contre l'exclusion, (re)construire les liens*, Lyon : Éditions Chronique sociale.

– MARTIN, D. et ROYER-RASTOLL, P., (1990), *Représentations sociales et pratiques quotidiennes*, Paris : L'Harmattan.

– LE POULTIER, F., (1986), Travail social, inadaptation sociale et processus cognitifs, Numéro hors série, *Les publications du CTNERHI*, Vanves.

– LE POULTIER, F., (1990), *Recherches évaluatives en travail social*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Enfin, on ne saurait passer sous silence une autre entrée sur les problématiques du travail social qui consiste à prendre en compte et à analyser, les conséquences des difficultés rencontrées sur le terrain pouvant aboutir chez les professionnels à des cas de grave décompensation. Un ouvrage, de mars 1993, réédité en juin 1996, cible cette dimension nettement plus psychologique :

– PEZET, V., VILLATTE, R. et LOGEAY, P., (1996), *De l'usure à l'identité professionnelle, Le burn-out des travailleurs sociaux*, Paris : TSA éditions.

UN LIEU DE PRATIQUES PRIVILÉGIÉ : LES ASSOCIATIONS

De nombreuses associations, de plus ou moins grande importance, ont investi depuis de longues années le secteur sanitaire et social ; c'est une vieille tradition de

l'action charitable et laïque. Les associations se sont installées dans des créneaux laissés disponibles par l'État et sont ainsi devenues progressivement gestionnaires du service public ou étroitement liées à sa mise en œuvre. Relais de l'État, intermédiaires entre la demande sociale et les décideurs, elles emploient un nombre conséquent de travailleurs sociaux, prenant en charge les populations dites à problèmes depuis l'enfant jusqu'à la personne âgée. Gérant des établissements divers comme les instituts de rééducation, les foyers de vie, les instituts médico-éducatifs, les centres d'aide par le travail, les maisons de retraite..., elles proposent également des services en milieu ouvert, sur le terrain, au plus près de la demande. Leur dynamisme est souvent à l'origine d'innovations et a permis la maintenance d'un fort lien social dans maints domaines.

Les plus anciennes sont solidement établies sur le plan régional, voire fédérées à un niveau national. « On a vu se mettre en place au cours de la dernière décennie un mécanisme de concentration des entreprises privées du secteur de l'action sociale, analogue à la concentration des entreprises du secteur de la production industrielle ou marchande. De grosses associations – telles les ADAPEI pour le secteur de l'enfance et des adultes inadaptés mentaux – ont peu à peu repris la gestion d'établissements isolés, fruits d'initiatives locales éparées ; des associations d'associations, des fédérations de ces associations ont vu peu à peu leur influence augmenter à proportion du nombre de personnes, d'employés et des masses budgétaires qu'elles représentent, tandis que les services ou établissement isolés qui ne les ont pas rejointes ont peu à peu périclité. »

* THÉVENET, A. et DESIGAUX, J., (1991), *Les travailleurs sociaux*, 2^e éd. mise à jour, Paris : Presses Universitaires de France.

Ainsi l'« on rencontre les associations en amont, en aval, au cœur de la politique sociale... parmi les maîtres d'œuvre de cette politique et parmi les usagers » [...] « elles sont un formidable gisement d'idées neuves », comme le souligne le Rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) en 1985, cité par * BROVELLI, G., (1989), Les incidences de la décentralisation sur les associations, *Revue française des Affaires Sociales*, n° 2.

Dépendantes pour leur fonctionnement de fonds publics, elles sont de statut privé (loi 1901) et se situent donc dans un espace intermédiaire tentant de marier

deux missions : celle de la réponse à des besoins humains, où leur but est non lucratif, et celle du contrôle des dépenses des subventions publiques, mettant en œuvre des compétences gestionnaires (ce qui n'est pas sans renvoyer à une dimension très conflictuelle dans le travail social : la pénétration, dans un champ revendiquant ses positions humanistes, de la logique économique contemporaine).

M. GIRARD, directrice de l'Action Sociale (Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi), explique bien cette position charnière et son caractère d'ambivalence dans * La décentralisation, féodalisme ou autonomie, *Actions et Recherche Sociales*, Ramonville Saint-Agne : Érès, n° 1, mars 1988. « Le mouvement associatif est une des forces vives de ce pays et il convient de s'appuyer sur son dynamisme, sa créativité, pour assurer un développement social durable. Acteurs reconnus du social, les associations souhaitent voir se développer leurs relations tant avec l'État qu'avec les collectivités locales, dans le sens d'un réel partenariat... Quant à la transparence des relations, elle suppose une procédure d'évaluation des résultats, permettant tant à la collectivité publique qu'à l'association de connaître l'impact des actions menées et leurs résultats. En poursuivant une activité qui n'obtiendrait pas certains résultats, on mettrait en cause la crédibilité même de l'action et celle de ses responsables ou financeurs. »

Ce « passage » progressif dans l'économie sociale s'explique, selon * VIENNEY, C., (1994), *L'économie sociale*, Paris : Éditions La Découverte, par trois facteurs d'évolution : « la professionnalisation des travailleurs sociaux, elle-même liée à la laïcisation des œuvres religieuses et à l'évolution technique des activités, l'accès des utilisateurs de leurs services à un pouvoir de contrôle ou de gestion... et enfin, le développement de leurs relations marchandes avec des tiers : salariés, fournisseurs, banquiers. » Pour une sensibilisation au phénomène associatif dans ce secteur professionnel, on lira avec intérêt les travaux de :

– CHAUVIÈRE, M., (1985), Table ronde, *Revue Pour*, Novembre-Décembre, n° 103-104, p. 7-23.

– HINTERMEYER, P., (1981), *Travail social, modèle d'analyse 1*, *Actions et Recherches Sociales*, Ramonville Saint-Agne : Éditions Érès.

– MARCHAL, E., (1992), L'entreprise associative entre calcul économique et désintéressement, *Revue Française de Sociologie*, XXXIII-3, p. 365-390.

– MEISTER, A., (1974), *La participation dans les associations*, Paris : Les Éditions Ouvrières.

CONCLUSION

Je ne saurais arrêter là ces propositions de lecture sans citer un ouvrage « pratique » essentiel à la compréhension de l'action sociale grâce à « des définitions, de la généalogie, des critiques conceptuelles, des références théoriques, des perspectives concrètes » : BARREYRE, J.-Y., BOUQUET, B., CHANTEAU, A. et LASSUS, P., (1995), *Dictionnaire critique d'Action sociale*, Paris : Éditions Bayard.

Ce genre d'ouvrage a eu le projet, réussi, de sélectionner quelque 220 mots-clés du répertoire lexical du travail social, en unissant les efforts, les attentes, et les préoccupations de chercheurs et de praticiens, dépassant ainsi dans sa réalisation les clivages traditionnels (et parfois improductifs) entre préoccupations de recherche et préoccupations de terrain.

Le travail social a souvent été l'objet de débats animés, montrant en cela les incertitudes profondes liées à l'exercice des professions. En effet, comme le souligne un chargé de mission à la Mire (Mission interministérielle recherche-expérimentation) * CHOPART, J.-N. (1991), *Revue Partage*, n° 23 : « Plus sans doute que dans d'autres secteurs, les qualifications des professions sociales ne peuvent être uniquement référées à des techniques identifiables, des compétences isolées, mais bien plutôt à un rapport social qui autorise leur identification et leur légitimité. C'est sans doute la raison d'une très grande fragilité des processus de professionnalisation et des « métiers » correspondants. Leur légitimité peut être constamment mise en cause, de l'intérieur comme le montrent les périodiques et fréquentes « crises d'identité » des professionnels, ou de l'extérieur comme le suggèrent les attaques régulières qu'ils ont à subir du point de vue de leurs compétences supposées ou de leur efficacité. »

Il n'en reste pas moins un terrain professionnel riche offrant l'avantage de pouvoir confronter plusieurs points de vue théoriques sur cet objet et permettant une richesse d'échanges qui n'existerait pas dans la référence à une seule discipline. Les causes et effets des interactions entre acteurs sont multiples, entrecroisés et complexes. Il s'avérerait réducteur de ne s'arrêter qu'à

des explications en termes sociologiques, ou psychologiques, ou historiques, etc. Les explications plurielles des conduites professionnelles nécessitent une approche diversifiée et pour revenir au début de ce propos, ainsi qu'il est mentionné dans l'ouvrage publié par l'AECSE en 1993 : « L'existence des Sciences de l'Éducation permet une ouverture, une écoute entre des disciplines conservant leur rigueur théorique propre : une entreprise d'approfondissement des théories spécifiques donc et une tentative d'attention réciproque ; une cohabitation assurant le maintien de la spécialisation et le refus d'ignorer la spécialité des autres. Il s'agit pour chacun de

demeurer réceptif à la multiréférentialité du fait éducatif. »

C'est le projet de ces propositions bibliographiques qui, même si elles restent très contenues et sans aucun doute encore trop partielles, ont l'ambition, dans l'emprunt fait à plusieurs domaines disciplinaires, de rendre compte de la complexité des faits étudiés.

Christine MIAS

*Maître de conférences en Sciences de l'éducation
Équipe REPERE / CREFI
Université de Toulouse II*

